

NOTICE D'UTILISATION

ALPHAMAILLE

NORME NF P93-355

La protection périphérique temporaire pour travaux d'étanchéité est une protection collective temporaire destinée à sécuriser les interventions sur toitures plates (pentes inférieures à 10°).

En tant que protection périphérique temporaire pour travaux d'étanchéité de toiture, le dispositif complet est conforme à la norme NF P93-355.

Le dispositif décrit par la norme conjugue une lisse haute rigide, métallique et tubulaire jouant le rôle de main courante et une protection intermédiaire en filet muni d'une ralingue sur son pourtour. Les potelets devront permettre de positionner et de maintenir la main courante, et d'accrocher la ralingue en partie haute et basse de la protection intermédiaire.

La protection périphérique comprend :

- Une lisse haute située au moins à 1m du plan de travail pour toutes les phases de travail ;
- Une protection intermédiaire constituée d'un filet ;
- Généralement d'une plinthe constituée par le support (acrotère), dans les autres cas la protection intermédiaire est complétée par une plinthe de butée 10-15cm.
- Un ensemble potelet fixé à la structure du plan de travail par pincement, chevillage ou fixation mécanique

Principales conditions à réunir pour être conforme à la norme :

- Entraxe maxi 1,5 m entre les potelets
- Tous les éléments constitutifs de la protection possèdent un marquage permettant d'identifier le fabricant
- Tous les éléments constitutifs de la protection sont en acier galvanisé à chaud selon la norme EN1461
- Monter le filet à l'intérieur de la terrasse

Principales caractéristiques du filet périphérique

- Arrêt d'une personne (de masse 90 kg) se déplaçant en direction du dispositif de protection (équivalent 180 j),
- Résistance aux intempéries et UV, filet tracé,
- Ralingue périphérique Ø8mm, maille 100 x 100 maxi. Fil Ø3mm minimum



**NORME
APPLICABLE :
NF P 93-355
(Octobre 2010)**

**ATTESTATION
D'ESSAI GINGER
CEBTP
N°BMA6.N.3009**

Rappel des mesures de sécurité

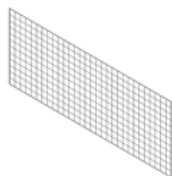
Analyser les contraintes du site (configurations ouvrages, nature du support, existence de risques électriques, sécurité de la zone de montage). « Il est important que la structure à laquelle est fixé le garde-corps périphérique temporaire puisse résister aux forces pour lequel le système est conçu »

- Restrictions liées à la pression du vent : Le bâchage est strictement interdit.
- Notice à disposition sur chantier
- Prendre garde à la chute du matériel à l'extérieur du bâtiment au cours du montage/démontage
- Le montage et le démontage du système s'effectuent toujours en sécurité, l'opérateur étant équipé d'un harnais antichute relié à un point d'ancrage conforme à la norme NF EN 795.
- Le mélange de produits d'origines différentes est interdit ainsi que toutes modifications ou réparation des pièces sans l'accord écrit du fabricant.

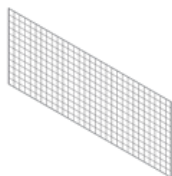
Contrôle et stockage du matériel

- Toute pièce ayant reçu un choc, étant fissurée, percée, dessoudée ou déformée ne doit pas être utilisée.
- Après la chute d'une personne ou d'un objet vers ou dans le garde-corps et ses accessoires, le système ne doit être réutilisé qu'après inspection par une personne compétente.
- **Le filet a une durée de vie maximum de 2 ans après la mise en service. Inscrire la date de première utilisation sur l'étiquette du filet cousue sur la ralingue et prévue à cet effet.**
- Toute pièce doit être contrôlée avant chaque utilisation, et un contrôle annuel doit être effectué. En cas de doute, les pièces ne doivent pas être utilisées sans l'accord écrit du fabricant, ou d'une personne compétente.

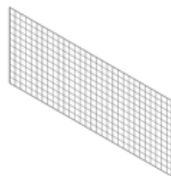
1) PRODUITS



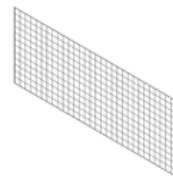
Filet 1mx10m Réf.
5RUC100101



Filet 1mx20m
Réf. 5RUC100102



Filet 2mx10m
Réf. 5RUC100103



Filet 2mx20m
Réf. 5RUC100104

2) METTRE EN PLACE LES SUPPORTS POTELETS (CALEPINAGE)

Respecter un entraxe maxi de 1,5 m entre chaque support potelet. Les potelets d'angle doivent être au plus près de celui-ci : 20 cm maxi (cotes intérieures de la terrasse).

3) POSE DU FILET

Tendre le filet en accrochant la ralingue en partie basse au crochet situé sur le support de potelet (*Figure 1*) et sur la clavette du potelet (*Figure 2*). Le filet doit être tendu au fur et à mesure. Le filet tendu a une fonction d'anti-soulèvement pour le potelet. Il l'empêche de sortir du support de potelet.

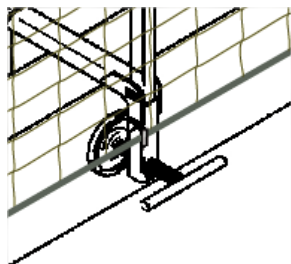


Figure 1

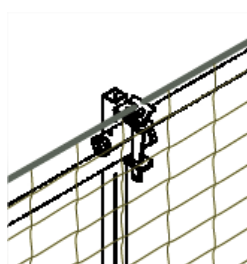


Figure 2

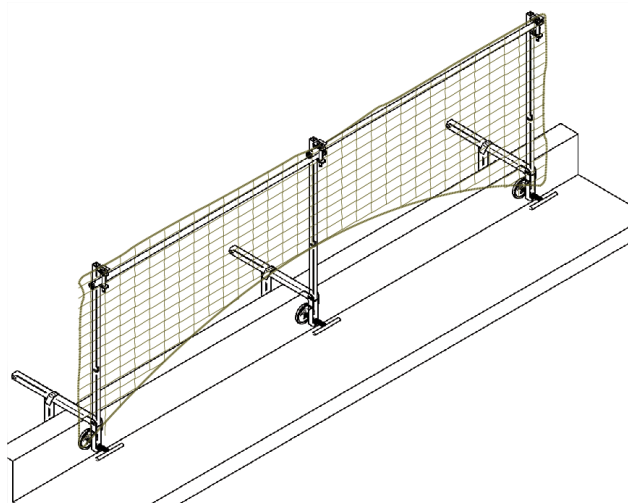


Figure 3

Remarque :



La norme définit un dispositif de protection comme un ensemble comprenant :

- Une lisse haute
- Une protection intermédiaire de type filet
- Généralement d'une plinthe
- Supporter de potelet

Par conséquent, Alphatex ne certifie que le filet répondant à la norme NF P93-355.
La présente notice définit la mise en place optimale du filet suivant les conditions de test.

Alphatex se décharge de toutes responsabilités en cas de non respect de la notice d'utilisation de l'Alphamaille norme NF P93-355.

